RESULTAT DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2019

Assemblée Générale Ordinaire

134 actionnaires sont présents, représentés, ou ont voté par correspondance et possèdent ensemble 25 363 654 actions (soit 79,365 %) sur les 31 957 859 actions ayant le droit de vote après déduction de 11 927 actions détenues en propre par la société. Le quorum du cinquième des actions ayant le droit de vote requis est atteint. Sur les 25 363 654 actions, 356 164 actions sont assorties d'un droit de vote double et 25 185 572 actions sont assorties d'un droit de vote simple ; le nombre total de voix est donc de 25 541 736.

Résultat des votes :

- 1ère résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018)* : **Adoptée** avec 25 539 300 voix pour (99,99%) et 2 436 voix contre (0,01%) ;
- 2ème résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018*) : **Adoptée** avec 25 539 300 voix pour (99,99%) et 2 436 voix contre (0,01%) ;
- 3ème résolution (*Quitus aux administrateurs*) : **Adoptée** avec 25 535 536 voix pour (99,98 %) et 6 200 voix contre (0,02 %) ;
- 4ème résolution (*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et fixation du dividende*) : **Adoptée** à l'unanimité avec 25 541 736 voix pour (100 %) ;
- 5ème résolution (*Approbation du montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés*) : **Adoptée** à l'unanimité avec 25 541 736 voix pour (100 %) ;
- 6ème résolution (*Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur Général)* : **Adoptée** avec 25 501 771 voix pour (99,84 %) et 39 965 voix contre (0,16 %) ;
- 7ème résolution (*Approbation de la politique de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 de Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur Général*) : **Adoptée** avec 25 534 818 voix pour (99,97 %) et 6 918 voix contre (0,03 %) ;
- 8ème résolution (*Nomination de Madame Anne Binder en qualité d'administratrice, à la suite de sa démission présentée pour favoriser l'échelonnement des mandats des administrateurs)* : **Adoptée** à l'unanimité avec 25 541 736 voix pour (100 %) ;
- 9ème résolution (*Nomination de Monsieur Bernard Jourdan en qualité d'administrateur, à la suite de sa démission présentée pour favoriser l'échelonnement des mandats des administrateurs)* : **Adoptée** avec 24 981 360 voix pour (97,81 %) et 560 376 voix contre (2,19 %) ;
- 10ème résolution (*Autorisation d'un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce*) : **Adoptée** avec 25 538 736 voix pour (99,99 %) et 3 000 voix contre (0,01 %).
- 11ème résolution (*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*) : **Adoptée** à l'unanimité avec 25 541 736 voix pour (100 %).